Pierre Robert: Motets. C.N.S.M.D.Lyon Le 30 janvier 2010. Lyon, Chapelle de la Trinité

Pierre Robert
Motets
Samedi 30 janvier 2010
Lyon, Chapelle de la Trinité
Chanteurs, instrumentistes , direction de chœur : C.N.S.M.D.Lyon

Et si on explorait plus avant les richesses du baroque français XVIIe ? Et si on s'apercevait mieux que ces musiques sont « classiques » aussi, et en tout cas, noblement austères? Le travail de recherche d'une jeune génération de baroqueux (au CNSMD de Lyon) permet d'écouter 4 des Motets de Pierre Robert, qui fut à la Chapelle Royale de Louis XIV avec Henry Du Mont l'un des hauts artisans de la musique sacrée.

Dieu et sa présence absente
« Qu'est-ce que l'homme ? Un néant capable de Dieu ». Ce n'est point Blaise Pascal dans les Pensées, mais au début du XVIIe – qu'on appela « le grand siècle des âmes » – le cardinal de Bérulle, réformateur de l'Eglise catholique après la ruine des guerres de religion, qui écrivit cette définition. Elle pourrait servir d'exergue non seulement à la littérature « sacrée » mais aussi à la musique de l'époque, et jusque très avant dans ce qu'on nomma ensuite « le siècle de Louis XIV ». Siècle tourmenté , obsédé par la présence de Dieu, et d'un Dieu dont Pascal, justement, dira qu'il est « caché » (absconditus), qu' « il faut le chercher ». Un Dieu de présence absente qui murmure en consolation : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé » : sorte de cache-

cache tragique dont le génie de l'écrivain-philosophe fait une lutte existentielle en combat avec l'ange, et qui traverse tous les débats du siècle autour de la primordiale interrogation sur la possibilité – la certitude ? – d'être sauvé par la venue du Christ rédempteur sur la terre, il y a 17 siècles. Avec les deux extrêmes que l'Eglise du Centre – la Papauté, les théologiens – condamne à tour de crosses : les trop confiants dans le salut à la portée de tous (molinistes, partisans du Jésuite Molina ; quiétistes, adeptes de la voie mystique du pur amour), et surtout les si angoissés qu'ils croient à une prédestination dont Dieu serait le manipulateur omniscient (jansénistes, suivant l'enseignement de l'évêque hollandais Jansenius). Cette dernière doctrine – à laquelle s'attacheront de très grands esprits comme Pascal ou sa sœur Jacqueline, Arnaud, ou avec éclipses, Racine – a l'inconvénient de faire déserter le « vain combat du monde » à ceux qui sont le plus utiles au pouvoir monarchique et qui s'en vont fonder dans « les solitudes de Port-Royal » un territoire en rébellion intellectuelle et spirituelle. Louis XIV adulte les persécutera autant que des adeptes d'une R .P.R. (religion prétendument réformée) à qui Henri IV avait consenti l'Edit de Nantes protecteur des consciences. Un Roi-Soleil qui ne se montrera cagot que dans la dernière partie de son interminable règne, longtemps préfère les plaisirs d'une Ile Enchantée dont la capitale serait Versailles et se délecte d'une vision baroquissime, chorégraphiée, harmonieuse où les musiciens ont une place éminente, qu'ils soient Français de France ou Immigrés-porteurs d'un message ensoleillé, tel Gian Battista Lulli encarté de long séjour sous le nom de Jean Baptiste Lully, devenu aussi Très Grand Entrepreneur des spectacles royaux et génial inventeur d'un Opéra Français.

« Le Roy dont l'oreille est çavante »…
Lully n'a pratiquement jamais été oublié, justement à cause de sa découverte d'une « tragédie lyrique » dont l'héritier sera au XVIIIe Rameau, et aussi pour ses œuvres sacrées. Mais ceux qui firent surtout de la musique religieuse en une époque

fortement consommatrice de cette catégorie privilégiée dans l'expression de la foi mais aussi d'une politique des cultes ont connu des fortunes de souvenir fort diverses. Marc-Antoine Charpentier – aussi grand que Lully – n'a ressurgi que dans la 2nde moitié du XXe (à partir d'un heureux accident de Te Deum eurotélégénique !), François Couperin, M.R.Delalande, A.Campra sont sur le versant du XVIIIe, et côté profane, Marin Marais a bénéficié de la résurrection selon Quignard et Corneau… Et tous de l'effort intense, opiniâtre des « baroqueux » revenant à l'authenticité instrumentale et interprétative. Ainsi se souvient-on maintenant qu'un certain Henry du Mont avait écrit une Messe austère et longtemps chantée par les fidèles catholiques, mais aussi qu'un encore plus oublié, Pierre Robert (1616-1699) ; en poste à la Chapelle de 1663 à 1683) étaient au temps de Lully chargés de fournir en motets la Chapelle Royale : « Le Roy, dont l'oreille est çavante En cette science charmante, Par un vrai jugement d 'expert A choisi Du Mont et Robert », commentait le versificateur-flatteur de service en 1763, ainsi que le rapporte le livre de James Anthony sur la musique baroque en France.

… « mais endurci(e) sur des maux terribles »

Dans la réalité du culte royal (la Chapelle)– au sens actif et passif de cette notion, tout ce qui concerne le Souverain, représentant de Dieu sur terre, est public et théâtralisé – , le cérémonial de ce qui n'est plus pour nous qu'éléments d'histoire musicale revêt un fort degré de polyvalence. D'autant que la politique religieuse du Roi a été de plus en plus « indépendante » de la Papauté Romaine, en instaurant une Eglise « gallicane » avec ses territoires de franchises , du théologique à l'administratif et au financier. On comprend qu'avec Louis XIV, l'Etat (Religieux), c'est (tout aussi) Moi. « L'amour n'entre point dans le cœur par contrainte », écrit Fénelon, dont il sera bien aise de faire condamner par le Pape le « Quiétisme » et les thèses du « pur amour » (« Cet état passif ne renferme qu'une paix et une souplesse infinie de l'âme pour se laisser mouvoir à toutes les impressions de la

grâce. ») Et l'archevêque de Cambrai, dans les années 1690, écrivit au Souverain une Lettre que son destinataire ne lut sans doute jamais : « Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, meurent de faim. La France n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision. Vous n'aimez point Dieu, c'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en petites pratiques superficielles. Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles, et endurci sur des maux terribles. »

Remise au pli droit classique

Voilà ce qu'il faut écouter en arrière de ce « grand siècle des âmes » qui « traduit » les combats de la foi et surtout de l'expérience intérieure. Et tout cela, en littérature comme en peinture et en musique, est au contact parfois rugueux, parfois en tuilage, d'une France baroque – de la fin XVIe aux années 1665 – et d'une France remise au pli droit classique (mais le temps de la centralisation louis-quatorzienne, à la fin de Louis-le-trop-long : à partir de 1715, ce sera autre monde). Avec une musique religieuse parfois extravertie – quand elle chante la gloire du Tout-Puissant des cieux et du Très-Puissant de la terre -, et une autre, plus douce, voire mystique, ou angoissée (les Leçons de ténèbres). Il est en tout cas fort louable qu'en prolongement du Festival Baroque du début d'hiver, les Concerts de la Chapelle inscrivent ce compositeur presque « à découvrir » – mais le disque vient d'en donner un superbe exemple, chez K.617, chroniqué ici même – , et confie à des interprètes de la génération baroqueuse montante le soin d'en sonder et révéler les beautés. Car c'est la classe de direction de chœurs,(hautement appréciée en novembre dernier salle Varèse pour Schubert, Schumann et Brahms) avec les classes de chant et le département de musique ancienne du CNSM qui fera interpréter De Profundis, Deus Noster, In exitu, Ego flos, 4 des 24 motets de Pierre Robert. C'est pour eux l'aboutissement de toute une formation spécifique : leur professeur de direction, Nicole Corti (qui ici a fondé et « gouverne » le Chœur Britten), a « placé »

dans ses sujets de travail (musique romantique allemande, intégrale de l'œuvre de Duruflé, chœurs et récitatifs dans les Passions de Bach, musique lyrique du XVIIe,) une part très importante consacrée aux motets de Robert. Une collaboration avec le Centre de Musique Baroque de Versailles a été réalisée : visites d'études pour les chefs de chœur, travaux sur la réédition des motets, colloque à Lyon avec Olivier Schneebeli (le « directeur musical » du disque K.617), les musicologues Thomas Lecomte et Gérard Geay, études sur la prononciation du latin au XVIIe…

L'Aigle de Meaux et le Cygne de Cambrai
Ainsi sont-ils – et rendront-ils les spectateurs « Trinitaires » – plus à même de faire saisir les enjeux esthétiques et spirituels en ces musiques dont la complexité n'est pas seulement celle d'un « héritier de la grande polyphonie française, à l'écriture si raffinée ». Entendra-t-on, surtout avec un sublime De Profundis, s'élever la voix de Bossuet, « l'Aigle de Meaux », orateur sacré tumultueusement baroque et pourtant soumis aux pouvoirs d'Eglise et de royauté : « Notre corps dans la mort devient on je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes. » Mais la voix de Fénelon, « le Cygne de Cambrai », son rival, n'est-elle pas d'une harmonie plus pacifiante, humaine ? : « Il est plus court de menacer que d'instruire ; il est plus commode à la hauteur et à l'impatience humaine de frapper sur ceux qui résistent que de les édifier, de s'humilier, de prier, de mourir à soi, pour leur apprendre à mourir eux-mêmes. » ?

Motets de Pierre Robert. Chapelle de la Trinité, Concerts de la Chapelle. Samedi 30 janvier 2010, 20h30. Choristes et instrumentistes du CNSMD de Lyon. Pierre Robert (1616-1699), motets. Information et réservation. T. 04 78 38 09 09 ; www.lachapelle-lyon.org.

CD

Pierre Robert (1625-1699): Motets (De profundis, Quare fremuerunt gentes, Te decet hymnus, Nisi Dominus).
Solistes: Olivier Cesarini, Dagmar Saskova, Damien Guillon, Robert Getchell, Jean-François Novelli, Alain Buet, Arnaud Richard. Les Pages & les Chantres du Centre de Musique Baroque de Versailles. Musica Florea (Direction, Marek Stryncl). Olivier Schneebeli, direction